

Appel à candidature

Conformément à la loi du 18 décembre 2009 portant Organisation de l'Aide sociale, le Collège des Bourgmestre et Échevins de la Commune d'Erpeldange-sur-Sûre, membre de l'Office social régional Nordstad, procède à un appel à candidature pour pourvoir au **poste de membre du conseil d'administration de l'Office social régional Nordstad (OsNos)**.

Conditions légales : Pour pouvoir être membre du conseil d'administration de l'Office social régional Nordstad (OsNos), il faut remplir les conditions légales pour être éligible au conseil communal.

Délais de candidature : La candidature doit être faite par écrit au Collège des bourgmestre et échevins de la commune d'Erpeldange-sur-Sûre et ce avant le **16 octobre 2020**.

Durée du mandat : Considérant qu'il s'agit d'un remplacement du représentant démissionnaire de la commune d'Erpeldange-sur-Sûre, le nouveau représentant achève le mandat jusqu'au 31 décembre 2022.

Pour tout renseignement complémentaire prière de s'adresser au secrétariat communal.

Erpeldange-sur-Sûre, le 30 septembre 2020

Le Collège des Bourgmestre et Echevins:

C. Gleis

R. Pierrard

G. Leider

